

PRÉSIDENTIELLE

L'OIF satisfaite du déroulement de l'élection

« Nous avons constaté que l'élection présidentielle s'est déroulée de façon apaisée. Nous avons tiré des leçons qui sont utiles non seulement pour le Congo mais aussi pour les autres Etats membres de l'OIF », a fait savoir le chef de la mission d'observation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Mohamed Beavogui, en présentant son rapport d'activités relatif au scrutin des 12 et 15 mars ayant débouché sur la réélection du président Denis Sassou N'Guesso à 94,82 % des suffrages exprimés, selon les résultats provisoires.

Page 3



Le chef de mission d'observation de l'OIF au sortir de l'audience avec Denis Sassou N'Guesso/DR

CAN 2025

Le Maroc déclaré champion, le Sénégal proteste



Le jury d'appel de la Confédération africaine de football a déclaré le Maroc vainqueur de la CAN par la CAF/DR. Le Sénégal a protesté lors de la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025 en application de l'article 84 du règlement de la compétition. Le résultat homologué sur le score de 3-0 en faveur de la Fédération royale marocaine de football fait du Maroc champion d'Afrique. Le Sénégal, qui avait remporté la finale 1-0 sur le terrain à l'issue d'un match qui était arrivé à son terme, conteste cette décision qu'il juge infondée en droit et décide de saisir le Tribunal arbitral de sport pour défendre son titre.

Page 14

DISPARITION

Hommage académique à la Pr Yolande Berton Ofoueme

La communauté universitaire a rendu un dernier hommage hier à Brazzaville à la vice-présidente de l'université Ma-

rien-Ngouabi, chargée des affaires académiques, Pr Yolande Berton Ofoueme en présence de quelques membres du gouvernement.

L'illustre disparue a été décorée, à titre posthume, Commandeur dans l'ordre du dévouement.

Page 9



La Pr Yolande Berton-Ofoueme à l'ouverture de son hommage

BASKETBALL

Le Congo va renouer avec les compétitions internationales



Le président de la Fécoket avec des partenaires de la Fiba lors du Congrès à mi-mandat au Bahreïn/DR

Après avoir réglé intégralement l'amende qui lui avait été infligée par la Fédération internationale de basketball, le Congo attend la notification qui va lui permettre de renouer avec les compéti-

tions internationales, indique un communiqué de presse de la Fédération congolaise de la discipline, signé par son président, Fabrice Makaya Mateve.

Page 15

Éditorial

Auto-emploi !

Page 2

ÉDITORIAL

Auto-emploi !

L'insertion et la réinsertion socio-économique des jeunes, la frange la plus représentative et la plus dynamique de la population, restent un défi majeur pour le gouvernement qui multiplie les initiatives en vue de résoudre cette problématique. Inciter la jeunesse à tourner le regard vers l'entreprenariat et l'auto-emploi pour garantir son indépendance permettra de convaincre que la fonction publique ne constitue pas la seule option pourvoyeuse d'emplois et unique issue pour entrer dans le monde du travail.

Cependant, le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage et le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement doivent être à la hauteur des attentes des jeunes porteurs de projets mais qui souvent manquent de soutien financier pour entreprendre. Concrètement, il s'agit de leur faciliter de créer leurs propres opportunités pour une vraie autonomie vis-à-vis de l'État.

L'appel à entreprendre lancé aux jeunes par le président de la République est une interpellation de cette couche sociale qui ne doit pas se morfondre pour forger un bel avenir. Au demeurant, il ne s'agit pas seulement de faire des discours, mais surtout de diversifier les leviers générateurs d'emplois, à travers un véritable accompagnement des porteurs de projets dans les filières et secteurs d'activités de leur choix et compétence.

Cette possibilité vaut aussi pour les entreprises affiliées aux structures reconnues par l'État qui doivent accompagner le secteur informel conformément aux objectifs, mais qui manquent de soutien financier.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE DU 15 MARS

L'ONG internationale Afrique espérance salue la maturité démocratique du peuple congolais

L'Organisation non gouvernementale (ONG) internationale Afrique espérance a rendu, le 17 mars à Brazzaville, ses conclusions préliminaires sur le déroulement du processus électoral. Accréditée au Congo comme observatrice de l'élection présidentielle du 15 mars, la mission conduite par l'expert électoral Oyéoussi Charles Balogun est satisfaite des avancées notables dans la préparation de l'élection qui vient de se dérouler.

Les conclusions formulées par l'ONG internationale Afrique espérance rapportent la participation active de la population congolaise au scrutin présidentiel qui s'est déroulé conformément aux principes internationaux. Déployée dans les départements de Brazzaville et de Pointe-Noire, cette mission a exprimé sa satisfaction quant à l'organisation logistique, notant l'ouverture à l'heure de la majorité des bureaux de vote et le professionnalisme des agents électoraux.

Le rapport souligne une particularité congolaise, notamment le vote par anticipation des Forces de sécurité et de défense, le 12 mars. « *Fidèle à leur tradition, elles ont voté dans l'ordre, la discipline et le respect strict des lois en vigueur* », a déclaré la mission dans ses conclusions. Elle a précisé que leur présence le jour du scrutin général est restée discrète mais efficace pour prévenir tout débordement.

La participation électorale

L'ONG tire, par ailleurs, la sonnette d'alarme sur deux points majeurs, à savoir le taux de participation en baisse par rapport à la présidentielle de 2021. La mission appelle la Commission nationale électorale

indépendante et la société civile à intensifier la sensibilisation citoyenne en vue des échéances de 2027.

Elle a aussi déploré la faible représentativité des femmes en tant que candidates à la présidentielle. « *Cela dénote que la gent féminine devra plus s'engager dans la gestion des affaires politiques au Congo* », a indiqué l'ONG Afrique Espérance.

Médias et transparence

L'observatoire salue également le rôle des médias nationaux et internationaux, malgré la coupure d'internet et des communications locales le jour du vote. L'innovation des débats télévisés sur les chaînes publiques et privées a été particulièrement saluée pour avoir permis une confrontation directe des projets de société.

Au regard des observations faites, l'ONG Afrique espérance estime que le déroulement du scrutin s'est globalement passé dans des conditions de transparence, malgré le constat de quelques dysfonctionnements dans l'organisation. En rappel, Afrique espérance est une organisation panafricaine dotée du statut consultatif des Nations unies et de l'Union africaine.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Conseillère de direction : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya Grand reporter : Nestor N’Gampoula Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)	RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d’agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l’Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle	Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION - FINANCES Direction : Kiobi Abira Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo Chef de service Audit : Arcade Bikondi, , Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint à la direction : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou	Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguét Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara. LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault *Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com
---	--	--	--

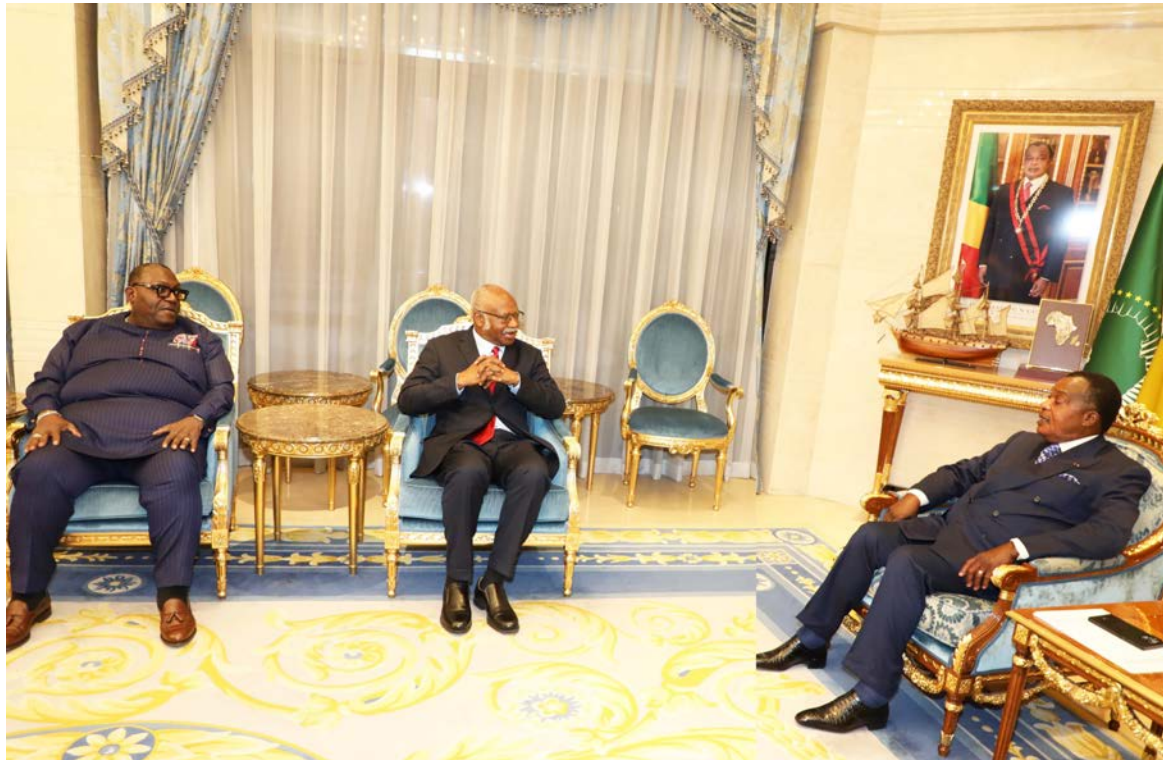
PRÉSIDENTIELLE DU 15 MARS

La CEEAC salue la réélection de Denis Sassou N'Guesso

Le chef de la mission d'observation électorale de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Philemon Young, a félicité le président Denis Sassou N'Guesso pour sa large victoire à l'élection présidentielle du 15 mars, avec 94,82 % des voix. L'organisation sous-régionale a également salué le bon déroulement du scrutin.

Aux côtés du général Mapungu Moussadi, commissaire aux affaires politiques, paix et sécurité de la CEEAC, l'ancien Premier ministre camerounais a supervisé la mission d'observation déployée à travers le pays. À l'issue de cette mission, Philemon Young s'est montré satisfait du processus électoral. « *Nous avons observé et accompli notre mission dans de bonnes conditions. Tout s'est bien déroulé* », a-t-il déclaré.

Selon lui, le scrutin s'est tenu dans un climat apaisé, sans incidents majeurs ni violences. Il a insisté sur le caractère serein et ordonné du vote, esti-



Les officiels de la CEEAC chez Denis Sassou N'Guesso/DR

« Nous avons observé et accompli notre mission dans de bonnes conditions. Tout s'est bien déroulé »

mant que cette élection pourrait servir d'exemple pour d'autres pays du continent. Le chef de mission a également souligné que ce processus électoral a été bénéfique pour le pays, tout en notant la satisfaction du président réélu, apparu « en bonne santé et détendu » après l'annonce des résultats. « *Ce qui s'est passé ici devrait inspirer les élections futures* », a-t-il ajouté.

À travers cette mission, la CEEAC entend réaffirmer son engagement à accompagner les États membres dans le renforcement des processus démocratiques, en veillant à la transparence et à l'apaisement des scrutins.

Fiacre Kombo

L'OIF satisfaite du déroulement du processus électoral

Le chef de la mission d'observation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Mohamed Beavogui, a présenté le 17 mars à Brazzaville au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, son rapport d'activités sur le déroulement du scrutin présidentiel des 12 et 15 mars.

Après avoir observé le déroulement du scrutin dans de nombreux centres et bureaux de vote, notamment dans les arrondissements de Brazzaville, la mission de l'OIF a souligné le climat de sérénité qui a entouré l'opération. « *Nous avons constaté que les élections se sont passées de façon apaisée, calme, tranquille* », a déclaré Mohamed Beavogui à la sortie de l'audience.

Le chef de mission a particulièrement loué l'attitude du personnel électoral, notant l'engagement fort, la capacité de ces agents à résoudre les problèmes logistiques et leur accueil



Le chef de mission d'observation de l'OIF au sortir de l'audience avec Denis Sassou N'Guesso/DR

bienveillant envers les électeurs et les observateurs.

L'objectif de cette mission, conformément à la Déclaration de Bamako de 2000, était d'accom-

« Nous avons tiré des leçons qui sont utiles non seulement pour le Congo mais aussi pour les autres États membres de l'OIF. Ce sont ces conclusions que nous avons eu l'honneur de partager avec le président de la République et nous repartons très satisfaits »

pagner le Congo pour s'assurer de la conformité du processus aux standards de l'espace francophone. Le chef de mission de l'OIF s'est dit « très satisfait » de l'implication des acteurs congolais pour enraciner la démocratie dans le pays. « *Nous avons tiré des leçons qui sont utiles non seulement pour le Congo mais aussi pour les autres États membres de l'OIF. Ce sont ces conclusions que nous avons eu l'honneur de partager avec le président de la République et nous repartons très satisfaits* », a conclu Mohamed Beavogui.

Jean Pascal Mongo-Slyhm



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résiliants (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°001/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-CPM/26

Recrutement d'un(e) Assistant(e) en Sauvegardes dédiées à la Gestion des Plaintes

1.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD et d'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour les paysages durables et résiliants (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un(e) Assistant en Sauvegardes dédiées à la Gestion des Plaintes ».

2.Objectifs de la mission

Sous la supervision du Coordonnateur du projet et celle des Spécialistes en Sauvegardes Environnementale, Sociale et VBG de l'UGP, l'Assistant (e) en Sauvegarde - Gestion des plaintes assure la réception, le filtrage, l'enregistrement et le suivi des plaintes reçues via le numéro vert, en garantissant le déclenchement approprié des procédures de traitement, y compris pour les cas complexes et sensibles.

À ce titre, il ou elle :

- Réceptionne et filtre les plaintes et préoccupations transmises via le numéro vert ou autres canaux officiels ;
- Enregistre et documente systématiquement chaque plainte dans les outils de suivi dédiés, en garantissant la traçabilité et la confidentialité des informations ;
- Assure le suivi des procédures de traitement, en veillant au déclenchement rapide et approprié des actions correctives ;
- Collabore étroitement avec les Spécialistes en Sauvegardes pour l'orientation et la prise en charge des cas complexes ou sensibles, notamment ceux liés aux risques sociaux, environnementaux et VBG ;
- Contribue à la transparence du mécanisme de gestion des plaintes en produisant des rapports périodiques sur l'état d'avancement, les tendances et les mesures correctives mises en œuvre ;
- Collabore avec les experts de l'UGP et des BSP, notamment les spécialistes et assistants en sauvegardes, pour assurer la cohérence et l'efficacité des interventions ;
- Exécute toute autre tâche confiée par le Coordonnateur, en lien avec les objectifs du projet.

3.Profil du Consultant(e)

L'assistant (e) en Sauvegardes - Gestion des plaintes devra présenter le profil ci-après :

- Avoir un diplôme universitaire (Bac+3) ou équivalent en sciences environnementales, sociales, développement rural, agriculture ou toute autre discipline apparentée ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le domaine environnemental et/ou social ;
- Avoir des aptitudes dans la résolution des questions environnementales suscitées par les différentes activités du projet ;
- Avoir une bonne connaissance des technologies de l'information et de la communication TIC (Logiciel de saisie, de traitement de donnée, matériel, internet et mobile et des médias numériques), la maîtrise de l'application ODK Collect ou Kobotoolbox est un atout ;
- Avoir une bonne expression orale et écrite du français ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle ;

- Être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel ;
- Avoir le sens d'écoute et la capacité à interagir avec les communautés locales de manière respectueuse et inclusive ;
- Avoir l'esprit d'équipe à travailler en coordination avec l'UGP et les BSP ;
- Avoir une maîtrise des langues nationales serait un atout.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

4.Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de la preuve de bonne performance. L'assistant (e) en Sauvegardes dédiés à la gestion des plaintes résidera à Brazzaville, mais il/elle est appelé(e) à se déplacer dans les zones de compétence du projet.

5.Processus de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6.Dossiers de candidature

L'Unité de Gestion du ProClimat invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêts doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 mars 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement d'un(e) Assistant en Sauvegardes dédiés à la Gestion des Plaintes ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de référence (TDRs) en envoyant un e-mail ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidence Ex-Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo,
Email : proclimatmarches@gmail.com/ proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 696 16 10/06 498 97 25/

Fait à Brazzaville, le 16 mars 2026

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

PRÉSIDENTIELLE DU 15 MARS

Message de félicitations des deux consuls honoraires du Congo en Allemagne

À l'issue de l'annonce des résultats de l'élection présidentielle au Congo, les consuls honoraires, Ralf Sesselberg à Hanovre et son homologue le Dr Hans Peter Muller dans la ville de Francfort, ont tenu à saluer et féliciter Denis Sassou N'Guesso pour sa réélection à la tête d'un pays ami pour lequel ils assistent ses ressortissants dans le cadre de l'urgence, de la protection, du relais administratif et œuvrent à promouvoir les intérêts économiques, culturels ou universitaires.

Le message groupé des deux consuls a été adressé depuis Brazzaville, le 18 mars, au lendemain de la brillante réélection de Denis Sassou N'Guesso. « Nous saluons la confirmation du choix porté par le peuple congolais en votre personne, digne stature d'homme d'État capable d'accélérer la marche vers le développement et de continuer à construire nos actions consulaires ancrées sur l'amitié ancienne et profonde datant des années 1997 », ont-ils indiqué.

Candidat à sa propre succession, Denis Sassou N'Guesso a été réélu à hauteur de 94,82 % des voix dès le premier tour de l'élection qui s'est déroulée les 12 et 15 mars, selon les résultats provisoires annoncés mardi soir à la télévision nationale. Son projet de société est axé sur la diversification de l'économie avec un accent particulier sur l'industrialisation de l'agriculture.

C'est précisément sur ce chapitre que les deux consuls honoraires ont tenu à souligner leur adhésion au nouveau projet de société congolais et ont exprimé leur ferme intention d'y travailler. Ils partent du constat que l'Al-



Les deux consuls honoraires du Congo en Allemagne / Adiac

lemagne est un pays agricole et industriel. En appui de certaines fédérations allemandes, ils pourront nouer des accords et impulser des dynamiques susceptibles de pouvoir accompagner la République du Congo.

Le Dr Hans Peter Muller a tenu à rappeler qu'il a commencé à travailler avec le Congo il y a déjà 26 ans. Au sortir de la guerre de 1997, dans le cadre humanitaire, il avait livré à l'époque dix-huit conteneurs de matériel médical,

douze tonnes de médicaments, et des ambulances. Il revendique aujourd'hui son appartenance à ce pays pour avoir soulagé la population congolaise en son temps. En tant que chercheur, il a analysé l'économie congolaise. Il a

cautionné les résultats de ses recherches dans un livre publié en 1991 dans lequel il préconisait des pistes de la modernisation de l'agriculture. Voir que 35 ans plus tard le président Denis Sassou N'Guesso reprenne le thème de la modernisation de l'agriculture ne peut qu'être une motivation supplémentaire pour établir des ponts entre l'Allemagne et le Congo dans ce domaine.

En attendant le démarrage de différents projets entre les deux pays, profitant de leur séjour congolais, les deux consuls ont salué la métamorphose de Brazzaville, constatant la multiplication des infrastructures telles des hôtels de grand standing aux normes internationales, gage d'un éventuel développement du secteur du tourisme.

Juste après l'enregistrement de leur message groupé, Ralf Sesselberg et le Dr Hans Peter Muller ont visité la galerie abritant les œuvres artistiques du Bassin du Congo dans les locaux des Dépêches de Brazzaville.

Rappelons que c'est Édith Itoua qui assure la représentation diplomatique congolaise en Allemagne.

Marie Alfred Ngoma

BRAZZAVILLE

Les gardiens des archives de la télévision ressuscitent la mémoire du Congo

A l'intérieur des bobines rouillées, qui s'empilent du sol au plafond, repose toute une partie de la mémoire de l'Afrique centrale. Longtemps oubliées, les archives de la télévision nationale congolaise renaissent lentement de leurs cendres à Brazzaville.

«Un coffre au trésor», résume Hassim Tall Boukambou, réalisateur et documentariste congolais, passionné par l'histoire du pays que les caméramans de Télé Congo ont filmée pendant des décennies. Depuis 2019, Hassim Tall Boukambou et une poignée de bénévoles tentent de sauver ces archives dans un recoin de l'ancien siège de Télé Congo où les plafonds tombent en ruine.

« Ici on a des 35 mm, là des U-matic, puis des Betamax », énumère le gardien des lieux en déambulant entre les étagères où s'entassent des milliers de bobines.

A l'intérieur, des événements sportifs, des concerts et enregistrements musicaux, des actualités... mais aussi une litanie de procès «stalinien» organisés par le régime d'inspiration marxiste-léniniste qui ont rythmé la vie du Congo de 1968 aux années 1990.

Les plus anciennes archives disponibles dateraient des années 1920, à l'époque de la colonisation française, selon Hassim Tall Boukambou.

Fondée en 1962 au lendemain de l'indépendance, Télé Congo fut la première chaîne de télévision d'Afrique

francophone à émettre au Sud du Sahara. « Et pourquoi au Congo spécifiquement ? Parce qu'on avait eu Radio-Brazzaville ».

La radio de la France libre commence à émettre dès 1940 depuis la capitale de ce qui s'appelle alors l'Afrique équatoriale française. Elle est dotée d'un émetteur à grande puissance capable de transmettre jusque dans le Sud de la France.

Une vingtaine d'années plus tard, lorsque le pays accède à l'indépendance, l'émetteur est toujours en place. La toute nouvelle télévision nationale congolaise, Télé Congo, hérite des infrastructures et devient une référence dans le paysage culturel de la région, diffusant jusqu'au Cameroun, en Centrafrique, au Gabon... Mais les années passent, et Télé Congo périclité, victime du manque de moyens et de la concurrence de chaînes privées. En 1997, le Congo est ravagé par la guerre civile.

En 2009, la télévision nationale s'offre un nouveau siège, les précieuses archives sont oubliées et pourrissent entre les murs de l'ancien bâtiment, où rien n'a bougé depuis.



Une poignée de militaires veillent encore sur ce sanctuaire à demi en ruines, à l'intérieur duquel des plateaux de télévision sommeillent intacts dans l'obscurité, faute de courant.

Sans climatisation, les fragiles films se dégradent vite dans la moiteur équatoriale. « C'est même un miracle qu'on ait encore des supports exploitables », estime Hassim Tall Boukambou.

Dans une pièce voisine, trois bénévoles frottent et époussettent les vieilles bobines, espérant déceler

quelques indices écrits sur leurs tranches.

« Quand je suis arrivé ici, je pensais que c'était pour venir gagner quelque chose, je n'avais jamais entendu parler d'un archiviste » dans le pays, raconte Blanbert Banakissa, peintre et électricien dans le civil, qui se consacre à la restauration des archives chaque samedi depuis cinq ans et souhaiterait en faire un métier à plein temps. « Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas d'où nous venons, mais à travers ces cassettes que nous avons né-

gligées, on peut transmettre ce patrimoine aux jeunes qui n'ont pas la conscience de ce qu'on a perdu, c'est ce qui nous a motivés à se lancer dans ce travail », dit-il.

Une fois nettoyée et identifiée, chaque bobine est rangée par thème dans des étagères déjà bien fournies. Dans une salle voisine, s'entassent des dizaines de bobines jugées trop dégradées par le temps, et qui n'ont pas pu être sauvées.

« Sur chaque bobine, vous avez à peu près une heure de contenu, imaginez le nombre d'heures perdues ! » se désole Hassim Tall Boukambou devant la pile. « D'où l'urgence de se mobiliser », estime-t-il.

Une fois la restauration achevée, les archivistes bénévoles espèrent numériser l'intégralité de leur trésor en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA) en France, qui en a déjà ressuscité une partie.

« On a une population majoritairement jeune, moins de 35 ans en Afrique, qui a besoin de se replonger dans leur histoire pour pouvoir relever les défis d'aujourd'hui », estime Hassim Tall Boukambou.

D'après AFP



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°002 /MEPIR/PROCLIMAT/UGP-CPM/26
Recrutement d'un Consultant Individuel pour la réalisation de l'évaluation à mi-parcours du ProClimat

1.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD et d'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un Consultant Individuel pour la réalisation de l'évaluation à mi-parcours du ProClimat ».

2.Objectifs de la mission

L'objectif général de l'évaluation à mi-parcours est d'apprécier de manière indépendante et objective la performance globale du ProClimat à mi-chemin de sa mise en œuvre, afin d'apprécier la performance du ProClimat et d'éclairer les décisions de gestion, de réallocation éventuelle des ressources et d'ajustement des modalités de mise en œuvre pour la phase restante.

L'évaluation à mi-parcours devra également fournir des orientations stratégiques pour optimiser la mise en œuvre durant la période restante du projet.

Il s'agira plus précisément de :

- Apprécier la pertinence du projet : vérifier si le projet apporte une réponse adéquate aux problématiques identifiées lors de sa conception et s'il s'inscrit pleinement dans les standards attendus en matière de pertinence et de durabilité, en exploitant les points ci-après :
 - o L'adéquation des objectifs du projet avec les besoins réels des communautés bénéficiaires ;
 - o La cohérence des interventions avec les politiques nationales et locales en matière de changement climatique et de développement durable ;
 - o L'alignement du projet avec les priorités des parties prenantes (collectivités locales, bénéficiaires, institutions techniques).

- Evaluer l'efficacité du projet : apprécier dans quelle mesure les actions mises en œuvre produisent les résultats attendus, en passant par la vérification de points ci-après :

- o Le niveau d'atteinte des résultats intermédiaires et des indicateurs du cadre de résultats ;
- o L'état de mise en œuvre et le degré de réalisation des activités planifiées ;
- o La qualité technique des infrastructures réalisées ;
- o Le niveau d'adoption des pratiques climato-intelligentes par les bénéficiaires ;
- o La participation effective des communautés (y compris femmes et jeunes) ;
- o L'efficacité du dispositif de gestion, de coordination et de pilotage du projet mis en place en rapport avec les dispositions contenues dans Manuel de procédures de Gestion Administrative, Financière, Comptable, Environnementale et Sociale du projet.

- Analyser l'efficience : dans le but d'apprécier l'efficacité et la rigueur de la mise en œuvre du projet, le consultant sera chargé d'analyser la gestion des ressources mobilisées, le respect des délais, la pertinence du rapport coût résultats des activités et infrastructures, ainsi que la qualité des mécanismes de coordination et de gouvernance.

Ceci va renvoyer à l'analyse de :

- o La gestion des ressources financières et humaines ;
- o Le respect des délais d'exécution des activités ;
- o Le rapport coût-résultats des infrastructures et activités ;
- o L'efficacité des mécanismes de coordination et de gouvernance du projet.

- Examiner la durabilité des acquis : il s'agira d'anticiper sur la capacité des bénéficiaires et des institutions locales à préserver et consolider les acquis du projet une fois celui-ci achevé. Il s'agira de mesurer non seulement leur aptitude à maintenir les résultats obtenus, mais aussi leur engagement à les inscrire dans la durée, en tenant compte des ressources disponibles, des mécanismes de gouvernance et du contexte socio institutionnel. Cette analyse permettra de déterminer si les effets du projet sont durables et si les acteurs locaux disposent des moyens nécessaires pour en assurer la pérennité, en passant par le passage en revue des points suivants :

- o L'existence et la fonctionnalité des mécanismes de maintenance des infrastructures ;
- o Le niveau d'appropriation communautaire ;
- o Le renforcement effectif des capacités locales et institutionnelles ;
- o Les risques susceptibles d'affecter la pérennité des résultats.

- Apprécier les effets intermédiaires et la contribution au développement : Il s'agira ici d'identifier les premières transformations induites par le projet et leur potentiel à générer des impacts à long terme, à travers l'analyse de :

- o changements observables en matière d'accès aux services de base (eau, énergie, mobilité) ;
- o effets sur les revenus et les activités économiques locales ;
- o réduction de la vulnérabilité climatique ;
- o effets environnementaux (pression sur les ressources naturelles, adoption de pratiques durables).

- Identifier les contraintes et formuler des recommandations : il va s'agir ici d'examiner les principaux défis et risques liés à la mise en œuvre du projet, tout en formulant des recommandations opérationnelles et en proposant, si nécessaire, des ajustements au cadre logique et aux indicateurs, en passant par :

- o Identifier / recenser les principaux défis et difficultés techniques, institutionnels, logistiques ou financiers rencontrés par l'Unité de Gestion du Projet dans la conduite des activités du Projet ;
- o Analyser les risques émergents ;
- o Formuler des recommandations concrètes, priorisées et opérationnelles pour la phase restante du projet en particulier en identifiant les activités prioritaires et proposer les ajustements susceptibles de palier aux difficultés identifiées et proposer un réajustement le cas échéant des objectifs initiaux et éventuellement des indicateurs de résultats du Projet déclinés dans le manuel de mise en œuvre du projet ;
- o Examiner les modalités de restructuration du projet.

3.Profil du Consultant

Le consultant qui sera sélectionné pour cette mission doit avoir le profil ci-après :

- Avoir un diplôme supérieur (Master ou équivalent) en évaluation de projets, sciences environnementales, développement international ou disciplines connexes ;
- Avoir une expérience confirmée (au moins 7 ans) dans l'évaluation de projets de développement, idéalement liés au climat ou à l'environnement ;
- Avoir réalisé au moins une mission de revue à mi-par-

cours/mission d'achèvement en République du Congo couronnée par des attestations de bonne exécution ;

- Avoir une expérience confirmée dans des contextes fragiles ou forestiers d'Afrique centrale (Congo, Bassin du Congo, contextes comparables) ;
- Avoir une maîtrise des approches participatives et des outils d'évaluation (cadre logique, indicateurs SMART) ;
- Avoir une maîtrise des procédures des bailleurs internationaux (Banque mondiale, AFD, BAD, BDEAC, etc. ;
- Avoir une connaissance du contexte congolais ou sous régional est un atout.

4.Durée

La mission d'évaluation à mi-parcours du ProClimat s'étendra sur une période estimée de 36 jours ouvrables, conformément aux exigences de rigueur et de profondeur analytique attendues. La période exacte sera précisée en fonction du calendrier opérationnel du projet, de la disponibilité du Consultant qui sera recruté.

5.Processus de sélection

La sélection du Consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale, version de septembre 2025. La méthode de sélection à utiliser est Consultant Individuel (CI). A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêts, seul le candidat évalué le mieux qualifié sera invité à soumettre sa proposition technique et financière.

6.Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être constitués des pièces ci-après :

- Une lettre de motivation datée et signée ;
- Un curriculum Vitae détaillé signé et à jour incluant les références de missions similaires ;
- Les copies des diplômes ;
- Les attestations de bonne exécution ou certificats de service faits /Copies d'anciens contrats justifiant l'expérience du Consultant ;
- La copie d'une pièce d'identité.

Ces manifestations d'intérêts doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 mars 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement d'un Consultant Individuel pour la réalisation de l'évaluation à mi-parcours du ProClimat ».

Les candidats intéressés et éligibles doivent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatcongo@gmail.com, en copie proclimatpass-marches@gmail.com ou en se rendant à l'adresse suivante du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, E-mail : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 498 97 25/ 06 696 16 10

Fait à Brazzaville, le 16 mars 2026

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

HYGIÈNE SANITAIRE

Le Centre de santé intégré de Mvou-Mvou désinfecté

Dans le cadre de son programme citoyen « Mwasi bopeto » déployé à la faveur du mois de la femme, l'entreprise Shekina a entrepris, le 14 mars, une vaste opération de désinfection, de dératisation et de désinsectisation du Centre de santé intégré(CSI) du deuxième arrondissement de Pointe-Noire, Mvou-Mvou.

Initié à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le programme «Mwasi bopeto» vise à placer la question de l'hygiène au cœur des priorités sanitaires, en hommage au rôle essentiel que jouent les femmes dans la préservation d'un environnement sain au sein des ménages tout comme dans les espaces collectifs.

Les équipes techniques de l'entreprise Shekina ont ainsi effectué au CSI de Mvou-Mvou une opération complète de désinfection, de dératisation, de désinsectisation et de fumigation accompagnée des séances de sensibilisation à l'endroit de la population qui a été exhortée à garder son environnement salubre. Cette action fait suite à celle menée le 8 mars au CSI Jane-Vialle, à Brazzaville. Elle témoigne l'engagement constant de l'entreprise en faveur de la santé des communautés. « L'objectif de cette opération est d'offrir un environnement sain aux mamans et aux patients fréquentant le CSI de Mvou-Mvou mais aussi de permettre au personnel soignant de travailler dans des meilleures conditions. Pour ce faire, nous utilisons des produits homologués par les services compétents et qui n'ont aucune incidence sur la santé de la population », a dit Ilessa Momo, superviseur général de la société Shekina.

Les interventions au CSI se sont déroulées selon un protocole ri-



Les équipes de Shekina en pleine action de désinfection du CSI de Mvou-Mvou/Adiac

goureux : traitement des salles de consultation, des espaces d'hospitalisation, des zones d'accueil, mais aussi des abords immédiats de l'établissement. L'ensemble des opérations a été réalisé avec des produits homologués, conformes aux normes sanitaires en vigueur et par des techniciens spécialement formés aux contraintes des environnements de soins.

Cette initiative s'inscrit dans une double dynamique. D'une part, elle illustre la volonté de Shekina d'inscrire son action dans une logique de responsabilité sociétale durable, au plus près des besoins

de la population, et, d'autre part, elle affirme l'ancrage de l'entreprise à Pointe-Noir, où elle déploie ses activités auprès d'une clientèle particulière et professionnelle, avec le même niveau d'exigence qu'à Brazzaville. L'opération a été saluée par les patients et le personnel soignant à l'instar du Dr Theresa Bikindou, médecin-chef du CSI de Mvou-Mvou. « Nous sommes honorés, mes collaborateurs et moi, de cette initiative de la société Shekina qui est venue effectuer aujourd'hui la désinfection de notre centre. Cette action va permettre d'améliorer la quali-

té de l'hygiène et surtout la sécurité sanitaire de nos patients ainsi que celle du personnel soignant. Pour un établissement de santé, la prévention des infections est très importante. Voilà pourquoi nous saluons cette opération très bénéfique pour la population qui vient se faire traiter dans un environnement plus sain. Nous espérons que cette action sera pérennisée à l'avenir et pourquoi pas être élargie à d'autres centres de santé pour que nous puissions rendre des soins de qualité dans le respect des normes de santé publique

», a-t-il déclaré.

Créée il y a moins d'un an, la Société Shekina est l'un des leaders de l'assainissement en République du Congo. Elle est spécialisée dans la collecte des déchets, les 4D (Désinfection, dératisation, désherbage, désinsectisation), la fumigation, le balayage des voies publiques, le curage des caniveaux et le jardinage. L'entreprise intervient auprès des particuliers, des professionnels et des institutions. Chaque intervention auprès des très petites et moyennes entreprises donne lieu à la délivrance d'un certificat de conformité sanitaire, document officiel qui atteste de la traçabilité et de la qualité des prestations réalisées. Un gage de professionnalisme qui distingue Shekina sur un marché où l'exigence de transparence devient chaque jour plus forte. A travers ses prestations de qualité, respectueuses de l'environnement et conformes aux normes sanitaires locales et internationales, Shekina apporte son expertise dans l'optique de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Signalons que l'opération «Mwasi bopeto» comporte également une dimension commerciale puisque jusqu'au 31 mars 2026, Shekina propose une réduction de 50 % sur l'ensemble de ses services : désinfection, dératisation, désinsectisation et fumigation, afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à un assainissement professionnel de qualité.

Hervé Brice Mampouya

CIRCULATION ROUTIÈRE

Un motard meurt après avoir heurté un poteau de protection de trottoir

À quelques mètres du passage à niveau de la route menant à l'aéroport, un jeune motard a percuté, le 18 mars, un potelet et est décédé sur le coup.

Alors que la circulation routière commençait à retrouver le trafic régulier au lendemain de l'annonce des résultats de l'élection présidentielle, un accident mortel s'est produit le 18 mars à 8 h 30, sur la route de l'aéroport.

Juste après l'accident, plusieurs motards / taxis-motos se sont garés autour du corps sans vie de leur collègue encore étendu sur une partie de la bordure droite de la chaussée.

Selon les premiers récits des motards sur place, il aurait cherché à fuir, déviant violemment de sa trajectoire et percutant ainsi le potelet, pour tenter d'échapper au contrôle d'un policier qui lui intimait l'ordre d'obtempérer pour un contrôle de routine.

L'enquête ouverte déterminera d'une manière objective les faits en appui de la réglementation en vigueur concernant les motos-taxis quant à la préservation de la sécurité des usagers et la discipline sur les routes.

Rappelons que l'exercice du métier de conducteur de taxi-moto en République du Congo est réglementé.

Marie Alfred Ngoma



L'attroupement au lieu de l'accident./Marie Alfred Ngoma



OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AGENCE MUCODEC A POINTE-NOIRE

La Fédération des MUCODEC porte à la connaissance du public en général et des sociétaires de Pointe-Noire en particulier l'ouverture officielle d'une nouvelle agence, la **MUCODEC Marché Tié-Tié**, le 16 mars 2026.

Cette nouvelle agence est située à Tié-Tié Massola, dans la rue du Temple, à côté de la **Pharmacie Esther** et derrière la **station-service Puma**.



Par cette ouverture, la Fédération des MUCODEC renforce sa présence à Pointe-Noire et réaffirme sa volonté d'offrir aux populations des services financiers accessibles et de proximité.

La Fédération des MUCODEC invite les sociétaires et l'ensemble de la population à venir découvrir cette nouvelle agence.

MUCODEC, encore plus proche de vous !



DISPARITION

Hommage académique à la Pr Yolande Berton Ofoueme

La communauté universitaire a rendu, le 19 mars à Brazzaville, un dernier hommage à la vice-présidente chargée des affaires académiques de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG), la Pr Yolande Berton Ofoueme, décédée le 3 mars à Brazzaville, à l'âge de 66 ans.

Née en 1960, Yolande Berton Ofoueme est la première professeure titulaire de géographie au Congo. Véritable « architecte des sciences géographiques », elle a gravi plusieurs échelons de l'excellence académique. De la géographie à la santé et l'environnement en passant par les questions relatives à la sécurité alimentaire, elle s'est forgée une posture de géographe des espaces tropicaux où elle a passé plus de 30 ans de carrière à publier des travaux dans ces domaines.

Bachelière en littérature en 1982, elle obtient sa licence en géographie en 1987, à l'UMNG, avant d'exceller en 1988 et 1989 avec le diplôme d'études supérieures en géographie rurale et aménagement de l'espace national.

La Pre Yolande Berton Ofoueme obtiendra ensuite en 1991, à l'université de Bordeaux 3, notamment à l'Institut de



géographie et d'études régionales, son diplôme d'études approfondies. Dans la même université, elle décroche sa thèse de doctorat unique sur

l'approvisionnement des villes en Afrique noire, produire, vendre et consommer des légumes à Brazzaville. Au-delà de son parcours aca-

démique, elle a occupé plusieurs fonctions stratégiques pour le développement de l'enseignement supérieur national et international, entre autres, vice-présidente de l'UMNG depuis 2021, directrice de cabinet du représentant personnel du président de la République de 2010 à 2021 ; présidente de comité au sein du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAME) où elle a œuvré pour la promotion de l'excellence universitaire; et fondatrice de la revue "Baluki" et du laboratoire Géographie, environnement, aménagement.

Surnommée affectueusement « Maman Yoyo » par ses collaborateurs, Yolande Berton Ofoueme était réputée pour sa rigueur et son perfectionnisme, mais aussi pour sa profonde humanité. Elle a encadré plus de 32 thèses dont 28 ont déjà été soutenues

avec succès. « *Le Congo perd une dame de sciences, une grande, un investissement perdu* », a déploré le Pr Willy Monka, lors de l'éloge funèbre. Son dévouement a été salué par plusieurs distinctions prestigieuses, notamment le titre de Chevalier dans l'ordre international des palmes académiques du CAMES, la médaille de Mérite congolais. Elle venait également d'être élue membre titulaire de l'Académie nationale des sciences et techniques du Congo.

La Pre Yolande Berton Ofoueme a été décorée par décret n° 2026-93 du 18 mars 2026 à titre posthume par le président de la République au grade de Commandeur dans l'ordre du dévouement congolais pour son service rendu à la nation. Elle sera inhumée le 19 mars dans le district de Boundji, département de la Cuvette.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

IN MEMORIAM

Madame Makouala Ndien Pauline
Éternellement dans nos cœurs
Famille Akouala



NUCLÉAIRE CIVIL

Le pari énergétique du Rwanda et ses implications géopolitiques

Le président rwandais, Paul Kagame, a participé au Sommet mondial sur l'énergie nucléaire civile, organisé le 10 mars à Paris. Cette présence marque une nouvelle étape dans l'ambition du Rwanda de se doter à moyen terme d'une capacité de production d'électricité issue du nucléaire civil.

La veille du sommet, une mission d'examen de l'Agence internationale de l'énergie atomique s'est achevée à Kigali. Elle visait à évaluer l'état d'avancement de l'infrastructure nucléaire du pays et à formuler des recommandations techniques pour accompagner ce projet stratégique. Selon Fidele Ndahayo, président du Rwanda Atomic Energy Board, l'État rwandais a déjà franchi plusieurs étapes structurantes. Une étude de préfaisabilité a permis d'identifier des sites susceptibles d'accueillir une future centrale nucléaire, tandis qu'une première évaluation du réseau électrique national a été réalisée afin de vérifier sa capacité à intégrer une production nucléaire.

Les petits réacteurs modulaires, nouvelle frontière énergétique

La stratégie énergétique

rwandaise repose notamment sur l'utilisation de petits réacteurs nucléaires modulaires, une technologie plus flexible et moins coûteuse que les centrales nucléaires classiques. Aujourd'hui, la production énergétique du Rwanda repose principalement sur l'hydroélectricité et sur l'exploitation du gaz méthane du lac Kivu, partagé avec la République démocratique du Congo. Mais la croissance démographique et l'industrialisation rapide du pays laissent entrevoir un déséquilibre entre l'offre et la demande énergétique dans les prochaines années. Les autorités rwandaises espèrent ainsi mettre en service une première unité nucléaire au début des années 2030. Un calendrier cohérent avec les standards internationaux, le développement d'une filière nucléaire nécessitant généralement entre dix et quinze ans

de préparation.

Une dynamique continentale autour du nucléaire

L'initiative rwandaise s'inscrit dans une tendance plus large en Afrique. Aujourd'hui, seule l'Afrique du Sud exploite une centrale nucléaire opérationnelle. Cependant, plusieurs États africains étudient désormais cette option pour répondre à leurs besoins énergétiques croissants et réduire leur dépendance aux énergies fossiles ou aux infrastructures hydroélectriques vulnérables aux aléas climatiques. Dans cette perspective, Kigali accueillera en mai prochain un sommet consacré à l'innovation nucléaire en Afrique, confirmant la volonté du Rwanda de se positionner comme un acteur technologique émergent dans ce domaine.

Une lecture géopolitique

en Afrique centrale et dans les Grands Lacs

Au-delà de la question énergétique, cette stratégie nucléaire revêt une dimension géopolitique importante dans la région des Grands Lacs, zone historiquement marquée par des tensions sécuritaires et des rivalités stratégiques. En renforçant son autonomie énergétique et sa capacité industrielle, le Rwanda cherche à consolider sa position d'économie montante en Afrique de l'Est et centrale. Cette ambition pourrait également renforcer son influence diplomatique au sein des organisations régionales comme la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Communauté d'Afrique de l'Est. Pour les pays voisins, notamment la République démocratique du Congo et le Burundi, cette évolution pourrait également constituer un facteur de transformation

économique, à condition que les projets énergétiques régionaux favorisent des coopérations transfrontalières plutôt qu'une compétition stratégique.

L'énergie, nouveau levier d'influence régionale

À long terme, l'option nucléaire pourrait offrir au Rwanda un avantage stratégique en matière de sécurité énergétique, d'industrialisation et d'innovation technologique. Dans une Afrique centrale encore largement confrontée à des déficits énergétiques chroniques, la maîtrise de nouvelles sources d'énergie constitue désormais un levier majeur d'influence. Le pari du nucléaire civil dépasse donc largement la simple question de production d'électricité : il s'inscrit dans une recomposition plus large des équilibres économiques et géopolitiques du continent africain.

Noël Ndong



PROGRAMME TRESOR

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE PRIMAIRE SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SECTEUR DE L'EDUCATION POUR DE MEILLEURS RESULTATS

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/MEPPSA/TRESOR-UGP/26

Acquisition de quatre (04) véhicules 4*4 pour l'Unité de Gestion du Programme TRESOR



1. La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du secteur de l'Education pour de Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à l'acquisition de quatre (04) véhicules 4*4 pour l'UGP du Programme TRESOR.

2. Le délai de livraison des biens est de trente (30) jours à partir de la date de notification du marché.

3. Les fournisseurs remplissant les conditions de qualification définies dans les données particulières de la demande de cotation peuvent soumettre une offre. Ces conditions de qualification se résument comme suit : (i) être un concessionnaire dûment enregistré en République du Congo ; (ii) Expérience d'au moins un marché similaire réalisé en tant que Fournisseur au cours des trois dernières années ;(iii) Preuve de régularisation des obligations fiscales.

4. Le dossier de consultation peut être obtenu gratuitement en envoyant une demande à l'adresse électronique suivante : ugptresorcpm@gmail.com

5. Toutes les offres doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le lundi 30 mars 2026 à 14h00 à l'adresse indiquée ci-dessous:

Unité de Gestion du Programme TRESOR, Ministère de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPPSA), Avenue des 1ersJeu x Africains, Face Stade Marchand, Brazzaville, Téléphone: (+242) 06 903 06 94 106 951 36 62; Adresse électronique: ugptresorcpm@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 13 MARS 2026

Le Coordonnateur,



Arsène Harold BOUCKITA

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'Unesco et la chute des revenus des créateurs de contenus

L'essor de l'intelligence artificielle (IA) générative pourrait entraîner d'ici à 2028 des pertes de revenus mondiales de 24 % pour les créateurs de musique et de 21 % pour les créateurs audiovisuels, soit près de 8,5 milliards d'euros par an cumulés, estime l'Unesco dans un nouveau rapport.

D'autres préoccupations concernent la capacité de l'IA à remplacer le travail humain, l'utilisation sans licence de données protégées par le droit d'auteur et les pertes potentielles en matière de diversité culturelle et linguistique. Le rapport de l'Unesco appelle à un soutien renouvelé et renforcé aux artistes ainsi qu'aux professionnels de la culture alors que « l'IA et les transformations numériques remodelent les industries créatives, en proposant un plan d'action comprenant plus de 8 100 mesures politiques », a déclaré dans un communiqué, Khaled El-Enany, directeur général de l'Unesco. Ces projections s'inscrivent dans une transformation plus large de l'économie créative, déjà profondément bouleversée

par la transition numérique. Si les technologies numériques ont élargi l'accès aux outils créatifs et aux publics, elles ont également intensifié les inégalités et la précarité économique.

Menaces sur la diversité et la qualité

Les revenus numériques représentent désormais 35 % des revenus des créateurs, contre 17 % en 2018, ce qui marque un changement structurel accompagné d'une instabilité des revenus et d'une exposition accrue aux violations de la propriété intellectuelle. Le document souligne la nécessité de mettre en place des politiques plus strictes pour protéger les créateurs contre l'aggravation des inégalités. Dans ce contexte de muta-

tion accélérée et de fragilisation des créateurs, l'essor des contenus générés par l'IA apparaît comme un facteur supplémentaire de déstabilisation. D'autant que l'inondation d'Internet par des contenus « synthétiques » générés par l'IA menace également la diversité et la qualité des œuvres créatives.

Contenus synthétiques générés par l'IA

« Ces contenus, générés entièrement à partir de commandes d'IA avec une contribution humaine limitée, se caractérisent par une qualité faible à moyenne et imitent les styles existants des œuvres protégées par le droit d'auteur sur lesquelles les systèmes d'IA ont été entraînés », note le

rapport. Cette imitation systématique des œuvres existantes alimente un cercle vicieux, menaçant progressivement la qualité et la fiabilité des futurs contenus générés par l'IA. Selon une étude de la plateforme Deezer, plus de 50 000 titres générés par des robots sont téléchargés chaque jour, et la majorité des auditeurs ne distingue pas la musique artificielle de celle produite par des humains.

Commerce mondial de la culture

Face à cette situation, le rapport recommande de mettre en place des cadres de gouvernance clairs pour la culture numérique et l'IA, garantissant un développement éthique, inclusif et durable. Ces recommandations inter-

viennent alors que le secteur culturel mondial connaît une expansion rapide mais inégalement répartie, accentuant les déséquilibres entre pays développés et en développement. Le commerce mondial des biens culturels a doublé pour atteindre 254 milliards de dollars en 2023, dont 46 % proviennent des pays en développement. Ces derniers ne représentent qu'un peu plus de 20 % du commerce mondial des services culturels, soulignant des disparités croissantes alors que les marchés migrent vers les formats numériques. Le financement public direct de la culture reste très faible, inférieur à 0,6 % du produit intérieur brut mondial, et poursuit sa tendance à la baisse.

Noël Ndong

APPEL À CANDIDATURES

Une résidence artistique à Dresde en Allemagne

Les municipalités de Dresde et de Brazzaville, en collaboration avec le Goethe-Institut Kamerun, le Zentralwerk Dresden e.V. et Les Ateliers Sahn à Brazzaville, octroient une bourse de voyage dans le cadre du jumelage entre les deux villes. Les domaines concernés : peinture, graphisme, art conceptuel et art médiatique. La résidence artistique est prévue du 5 octobre au 15 novembre 2026 à Dresde, au Zentralwerk.

Ce jumelage permettra de réaliser un projet commun avec le partenaire allemand qui sera présenté à Dresde, dans le cadre d'une exposition. Ce projet se déroulera en deux phases : un ou une artiste allemand(e) sera à Brazzaville du 17 août au 27 septembre pour une séance de travail et un accompagnement de la part de l'artiste de Brazzaville.

Les conditions de participation sont : formation artistique achevée (Souhaitée mais facultative), avoir fait une résidence à Brazzaville. Brazzaville doit être le lieu de vie et de travail des cinq dernières années, connaissances de l'anglais ou de l'allemand.

Dossier de candidature : une brève biographie (Maximum deux pages), une lettre de motivation en rapport avec le lieu de résidence en français et allemand (Traduction avec

IA suffit, maximum une à deux pages), une description du projet (Maximum une à deux pages) en français et allemand (Traduction avec IA suffit), deux lettres de recommandation, une documentation sur le travail artistique effectué jusqu'à présent, uniquement sous forme de portfolio PDF d'une taille maximale de 10 MB.

La candidature ne peut se faire qu'en ligne sur le portail du Goethe-Institut Kamerun https://www.goethe.de/.../application-form-_kuenstlerin. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 10 avril. Pour tout renseignement contacter Les Ateliers-Sahn Centre d'Art Contemporain, Bill Kouelany, e mail : bill_kouelany@yahoo.fr, +242 064876796

Un jury composé de représentant (es) des villes de Braz-

zaville, de Dresde, du Goethe-Institut Cameroun, des Ateliers Sahn et de Zentralwerk Dresden e. V. examinera les candidatures et sélectionnera un artiste.

L'artiste bénéficiera d'un hébergement gratuit dans un appartement d'accueil de Zentralwerk Dresden e. V, d'une bourse d'un montant de 3 000 euros. Il ou elle obtiendra une prise en charge des frais de vol aller-retour, une prise en charge de la souscription d'une assurance maladie à l'étranger et d'une assurance responsabilité civile, une prise en charge des frais de visa, une mise à disposition d'un cours d'allemand en ligne du Goethe Institut en amont du séjour, une obligation de résidence, une possibilité de présentation des travaux à Dresde et à Brazzaville.

Rosalie Tsiankolela Bindika

IN MEMORIAM

19 mars 2024- 19 mars 2026



Tu as été une femme vertueuse et un soutien essentiel pour notre famille, incarnant la sagesse et l'affection. Tes conseils et ton amour ont laissé une empreinte indélébile dans nos vies.

Voici 12 ans déjà que notre mère, tante, grand-mère et arrière grand-mère Ekondza Helène "Mère EKO" a été rappelé à Dieu.

En cette date de triste anniversaire la famille Ossele invite tous ceux qui ont connu Mère Eko d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Des messes d'action de grâce seront dites toute cette semaine en l'église Notre-Dame-des-Victoires (Sainte-Marie de Ouenzé).



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

PROJET D'AMÉLIORATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

UNITÉ DE GESTION DU PROJET
FINANCEMENT BIRD N° 9686-CG

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AOI)
N° 002/MEH/PASEL/UGP-FNT-2026
Appel d'Offres pour Fournitures
(Processus à une enveloppe)

Appel d'Offres No 002/MEH/PASEL/UGP-FNT-2026
Projet d'Amélioration des Services d'Électricité (P501343)

Acheteur : Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique
Pays : République du Congo
Intitulé du Marché : CG-063-PASEL-FNT-26
Fourniture des pièces de rechange, outillage et équipement d'exploitation du réseau de transport
Prêt BIRD : N°9686-CG
Emis le 11 mars 2026

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Électricité, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des pièces de rechange, outillage et équipement d'exploitation du réseau de transport.

2. Le Projet d'Amélioration des Services d'Électricité sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations relatives à la fourniture des pièces de rechange, outillage et équipement d'exploitation du réseau de transport en lot unique.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrency internationale (AOI) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale édition de 2016, révisée en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau du lundi à vendredi de 08H00 à 16H00 (heures locales) à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de 50 000 Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce ou

par chèque certifié au profit de :
Projet d'Amélioration des Services d'Électricité (PASEL)
N° Compte : 30015 24201 10120003945 30 (Banque congolaise de l'habitat)

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 avril 2026 à 13H00 (heure de Brazzaville). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le 27 avril 2026 à 14H00 heure de Brazzaville.

7. Toutes les offres doivent comprendre une Déclaration de Garantie de l'Offre, conformément au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres.

8. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet d'Amélioration des Services d'Électricité (PASEL)
Unité de Gestion du Projet
Adresse : 22, rue Albert BASSANDZA (non loin de la Clinique COGEMO),
Centre-Ville / Brazzaville - République du Congo
Tél : (+242) 06 443 41 26
Email : passationdesmarchespasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NTONDELE

NUTRITION

L'alimentation saine, un levier de performance pour les judokas

La question de l'alimentation des sportifs, notamment des judokas, était au cœur d'une conférence animée le 14 mars, à la Maison russe, par la nutritionniste et coach en santé Anastasia Aleshina. Devant un public composé de pratiquants de judo, d'acteurs du sport et d'étudiants, l'intervenante a mis en lumière le rôle déterminant d'une alimentation saine et équilibrée dans la performance ainsi que la longévité sportive.

Dès l'entame de son propos, Anastasia Aleshina a rappelé que bien s'alimenter ne se limite pas à satisfaire la faim. « *Il ne s'agit pas seulement de manger pour manger, mais de manger pour renforcer le corps humain* », a-t-elle affirmé, insistant sur le lien direct entre nutrition, énergie et récupération. Pour les judokas, dont la discipline exige puissance, endurance et maîtrise du corps, l'équilibre alimentaire est essentiel. La sportive et diététicienne russe recommande une alimentation structurée autour de trois repas par jour, intégrant protéines, glucides complexes et matières grasses de qualité. « *Les protéines soutiennent la masse musculaire, tandis que les glucides complexes assurent une énergie durable* », a-t-elle précisé. Dans sa communication, elle a mis en garde contre une erreur fréquente chez les sportifs : la consommation excessive de glucides raffinés, présents dans les boissons sucrées, pâtisseries, alcools et fast-foods. « *Ces*



La coach en santé Anastasia Aleshina et Roger Kanza, administrateur de la Maison Russe, faisant office d'interprète pour la conférencière/Adiac

produits ne vous apportent aucune force sur la durée. Ils donnent une énergie brève, puis provoquent une fatigue rapide », a-t-elle averti. Elle a souligné leur implication dans des pathologies comme le dérèglement hormonal, l'infertilité, le diabète, le cancer ou les maladies cardiovasculaires. Par ailleurs, Anastasia Aleshina exhorte la réduction de la consommation d'aliments transformés, de grillades et même

des arachides, très consommées localement. Ils peuvent causer des allergies et d'autres réactions en cas d'excès ou de mauvaise conservation. Pour elle, l'hydratation constitue un pilier fondamental de la performance. « *Un sportif doit boire entre 1,5 et 2,5 litres d'eau par jour. L'eau participe au transport des nutriments et à l'élimination des toxines* », a expliqué la spécialiste. Une hydratation in-

suffisante peut entraîner une baisse de concentration et de rendement physique. Autre point abordé : la digestion, souvent négligée. Pour la conférencière, un système digestif sain garantit une meilleure assimilation des nutriments. « *Les intestins sont la base de votre énergie. Si votre digestion est perturbée, votre performance le sera aussi* », a-t-elle souligné, recommandant la consommation régulière de légumes et des repas pris dans le calme et aux heures adaptées.

Au-delà des recommandations techniques, le message principal reste celui de la responsabilité individuelle. « *Votre vie est entre vos mains. Personne ne prendra soin de votre santé à votre place* », a-t-elle déclaré. Elle a invité les judokas, mais aussi tous les participants, à adopter progressivement de meilleures habitudes alimentaires. Présente à cette rencontre, la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova, a salué l'initiative. « *Nous avons*

constaté une forte consommation de gras, de sel et de sucre au sein de la jeunesse. Il ne s'agit pas d'interdire, mais d'encourager la vigilance », a-t-elle déclaré, annonçant la volonté de diffuser le contenu de cette conférence sur les réseaux sociaux de la Maison russe.

Du côté des participants, Me Bueso-Nzambi Ghislain, deuxième vice-président de la Fédération congolaise de judo, a salué une communication utile pour le milieu sportif. « *Très souvent, les sportifs mangent sans véritable connaissance. Aujourd'hui, nous comprenons mieux ce qui est bénéfique pour notre corps* », a-t-il reconnu. Il a promis de relayer ces enseignements dans les clubs.

Au terme de cette conférence, un message clair s'est dégagé : pour les judokas, la performance ne dépend pas uniquement de l'entraînement, mais aussi de l'assiette. Une alimentation saine et équilibrée apparaît ainsi comme un véritable allié sur le tatami comme dans la vie quotidienne.

Merveille Jessica Atipo

TAEKWONDO

Olivier Mananga certifié expert en lutte antidopage

Après avoir brillamment validé son « Level 2 », le coach congolais Olivier Mananga vient de franchir un nouveau palier international. En partenariat avec la Fédération mondiale de taekwondo, il a participé avec succès aux « Webinar séries internationales », une formation de pointe axée sur l'antidopage et la nutrition sportive.

Dans le sport de haut niveau, la performance ne suffit plus ; la maîtrise des règles éthiques et sanitaires est devenue cruciale. C'est dans cette optique que le coach Olivier Mananga a pris part, du 25 février au 11 mars, à une session de formation intensive de niveau mondial. Intitulé « Webinar séries internationales », ce programme visait à armer les techniciens du taekwondo contre les risques liés au dopage et à les instruire sur la

liste complexe des aliments et substances interdits aux athlètes. La formation ne s'est pas limitée à la théorie. Pour obtenir le précieux sésame, les participants ont dû se soumettre à une évaluation finale rigoureuse : un test de vingt questions portant sur les protocoles de contrôle et la pharmacologie sportive. Me Olivier Mananga a ainsi brillamment satisfait aux exigences de l'examen, décrochant son certificat offi-

ciel. Cette réussite confirme sa position de leader technique capable d'accompagner ses athlètes vers les sommets, tout en garantissant un sport propre et sécurisé. « *Cette formation me permet d'être toujours à la hauteur des objectifs de mon art, le taekwondo, et de protéger la santé de nos pratiquants* », a-t-il indiqué. Loin de se reposer sur ses lauriers, le technicien congolais affiche déjà ses ambitions pour la suite. Il entend poursuivre cette quête d'excellence en explorant d'autres domaines de spécialisation au sein du taekwondo mondial. Une détermination qui honore le sport congolais et renforce l'expertise nationale sur l'échiquier international.

Rude Ngoma

« Cette formation me permet d'être toujours à la hauteur des objectifs de mon art, le taekwondo, et de protéger la santé de nos pratiquants »

CAN 2025

Le Maroc donné vainqueur, le Sénégal proteste

Le jury d'appel de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé, en application de l'article 84 du Règlement de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), de déclarer l'équipe nationale du Sénégal forfait lors de la finale de la TotalEnergies CAF CAN Maroc 2025. Le résultat étant homologué sur le score de 3-0 en faveur de la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

Le Sénégal avait remporté la CAN 2025 en dominant le Maroc après prolongations 1-0. Les joueurs sénégalais avaient quitté le terrain en protestant un penalty accordé aux Marocains dans les ultimes minutes de la rencontre. Après de longues minutes, le jeu avait repris et le Maroc avait manqué le penalty. Le jury d'appel de la CAF a statué, suite à l'appel introduit par la FRMF concernant l'application des articles 82 et 84 du Règlement de la CAN.

L'article 82 précise que si, pour n'importe quelle raison, une équipe se retire de la compétition ou ne se présente pas à un match, ou refuse de jouer ou quitte le terrain avant la fin réglementaire du match sans l'autorisation de l'arbitre, elle sera considérée perdante et sera définitivement éliminée de la compétition en cours. Il en est de même pour les équipes préalablement disqualifiées par décision de la CAF.

L'article 84 ajoute, par ailleurs, que l'équipe qui enfreint les dispositions des articles 82 et 83 sera définitivement exclue de la compétition. Elle perd le match 3-0. Si l'équipe adverse menait par un score plus avantageux au moment de l'arrêt du match, le score sera maintenu. D'autres mesures pourront être prises par



Le Maroc déclaré vainqueur de la CAN par la CAF/DR

la Commission d'organisation.

Cette décision de la CAF est incompréhensible comme en témoignent les déclarations de la Fédération sénégalaise de football (FSF) et du gouvernement sénégalais.

La FSF conteste formellement cette décision qu'elle juge infondée en droit, arbitraire et manifestement disproportion-

née. L'application de l'article 84 est abusive, souligne la FSF. Un «abandon» suppose une rupture définitive de la compétition. Le retour des joueurs sénégalais sur la pelouse et la validation de la fin du match par l'arbitre rendent l'article 84 inapplicable. Le résultat ayant été homologué et le trophée remis officiellement, la sécurité juridique de la compéti-

tion est gravement compromise par ce revirement.

Le gouvernement du Sénégal, quant à lui, l'a qualifiée d'« *inédite d'une gravité exceptionnelle, heurte de front les principes cardinaux qui fondent l'éthique sportive, au premier rang desquels figurent l'équité, la loyauté et le respect de la vérité du terrain. Elle procède*

d'une lecture manifestement erronée du règlement, conduisant à une décision grossièrement illégale et profondément injuste ».

La FSF met en demeure la CAF de suspendre l'exécution de cette décision et de geler toute procédure de remise de trophée au Maroc dans l'attente d'un arbitrage définitif et informe la CAF de son intention de saisir le Tribunal arbitral du sport (TAS) sous 48 heures pour obtenir l'annulation pure et simple de cette décision. « *À défaut de réponse favorable sous 24 heures, nous engageons une procédure d'urgence devant le TAS avec demande de mesures provisionnelles pour sauvegarder l'intégrité du palmarès de la CAN* », prévient la FSF.

Le gouvernement sénégalais demande l'ouverture d'une enquête internationale indépendante pour soupçons de corruption au sein des instances dirigeantes de la CAF, précisant qu'il usera de toutes les voies de recours appropriées y compris devant les instances juridictionnelles internationales compétentes, afin que la justice soit rendue et que la primauté du résultat sportif soit rétablie.

James Golden Eloué

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adisc-congo.com

LES DÉPÊCHES

BASKETBALL

Le Congo en attente de la notification de son retour sur la scène internationale

Après avoir réglé intégralement l'amende qui lui avait été infligée par la Fédération internationale de basketball (Fiba), le Congo attend la notification qui va lui permettre de renouer avec les compétitions internationales, indique un communiqué de presse de la Fédération congolaise de basketball (Fécoket), signé par son président, Fabrice Makaya Mateve.

Désormais libéré de sa contrainte financière et administrative, le basketball congolais entre dans une nouvelle ère, souligne le communiqué de presse de la Fécoket. La régularisation de la situation du Congo vis-à-vis de la Fiba-Afrique renforce l'engagement de la Fécoket à tout mettre en œuvre pour relancer les programmes de détection, l'organisation des compétitions nationales et des stages de formation. Aussi, préparer le retour des Diables rouges de la discipline sur l'échiquier africain avec beaucoup d'ambitions.

« La Fécoket, par la voix de son président et de l'ensemble de son bureau exécutif, exprime sa profonde gratitude au chef de l'État et ses conseillers spéciaux pour les efforts de coordination ayant conduit à cette issue heureuse et du ministère des Sports », peut-on lire dans le communiqué. Le document précise,



Le président de la Fécoket avec des partenaires de la Fiba lors du Congrès à mi-mandat au Bahrein./DR

par ailleurs, que le dénouement de ce dossier, attendu depuis plusieurs années, a été rendu possible grâce à l'implication du président de la République en faveur de la jeunesse et du développement du sport.

Il convient de rappeler que le Congo avait été sanctionné par la Fiba en 2017 pour n'avoir pas organisé l'Afro-basket (Coupe d'Afrique des Nations de basketball) alors qu'il en avait pris l'engagement. Cette situation constituait un frein au rayonnement et à la participation des sélections nationales, des différentes catégories, aux compétitions internationales.

Aujourd'hui, avec ce dénouement, la Fécoket n'attend plus que la notification de la Fiba pour exécuter, au sens large du terme, son plan d'action pour l'essor du basketball congolais qui ne s'est plus fait représenter à l'échelle internationale depuis neuf ans.

Rominique Makaya

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 38e journée, 4e division Bromley reste en tête du classement après son succès à Newport County (1-0). William Hondermarck a joué toute la rencontre au milieu.

Bulgarie, 22e journée, 1re division En supériorité numérique dès la 35e minute, le Lokomotiv Sofia soumet le Septemvri Sofia 3-0. Titulaire, Ryan Bidounga a marqué le 3e but de son équipe, à la 49e minute, d'une tête puissante sur un centre venu de la droite. Son troisième but de la saison, le deuxième en mars.

Chypre, 10e journée des play-down, 2e division

L'APEA Akrotiri prennent un point chez l'Achyronas-Onisilos (1-1), avec Jason Ngouabi titulaire dans l'axe de la défense.

Italie, 29e journée, 1re division Cremonense s'incline à domicile face à la Fiorentina (1-4). Titulaire, Warren Bondo a été remplacé à la pause. Averti à la 27e minute, il sera suspendu lors de la prochaine journée.

Kosovo, 25e journée, 1re division Drita revient à hauteur de Balkasani après son succès face à Dukagjini (2-1), obtenu avec Raddy Ovouka titulaire.

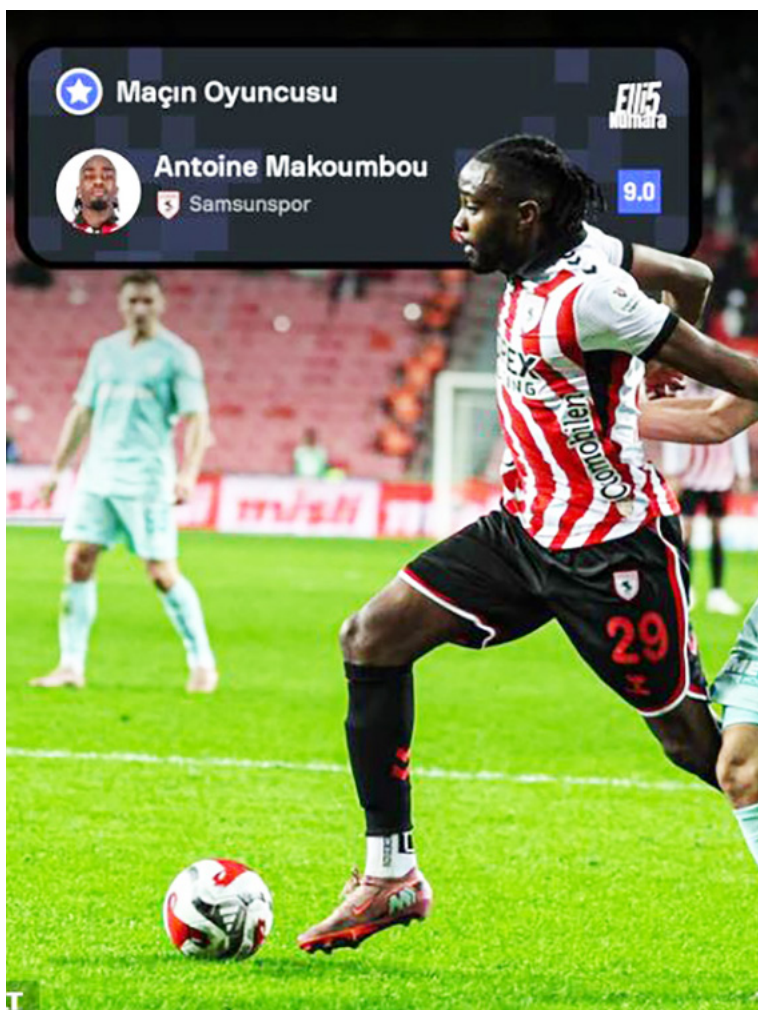
Pays-Bas, 31e journée, 2e division Den Bosch s'impose 1-0 face aux Jong PSV. Titulaire, Kévin Monzalo a été remplacé à la 90e+5 minutes.

Turquie, 27e journée, 1re division En match avancé, Alanyaspor corrige Kocaelispor 5-0, avec Gaius Makouta titulaire et remplacé à la 84e minute.

Ukraine, 21e journée, 1re division Première entrée en jeu pour Faites-Prévu Kaya Makosso, lancé à la 39e minute lors du revers de Kudrivka face à Polissya (0-2). Borel Tomnadzoto est resté sur le banc.

Youth League, quart de finale retour Les U19 du PSG se hissent dans le dernier carré en l'emportant 1-0 chez leurs homologues de Villarreal. Pierre Mounguengue, titulaire en pointe, est passeur décisif sur le but de Ly. Remplacé à la 63e minute.

Turquie, 26e journée, 1re division Incroyable scénario pour Antoine Makoumbou, entré à la 4e, en remplacement de Ntcham, blessé, puis auteur de l'ouverture du score à la 29e : sur un centre venu de la droite, il surgit au second poteau et marque du gauche. Son premier but avec Samsunspor qui l'emporte 2-1 face à Kayserispor



(2-1). Une bonne ouverture pour Ma-

rius, qui manque son duel à la 54e, avant une percée, avec une-deux

avec Tomasson, puis centre pour Holse, qui rate sa reprise (75e).

Victoire également pour Konyaspor à Kocaelispor (2-1). Yhoan Andzouana était titulaire et a joué toute la rencontre.

Match nul pour Alanyaspor et Gaius Makouta à Gotepe (2-2). L'international congolais, titulaire, a été sanctionné d'un penalty pour un ceinturage sur Denis dès la 7e.

Remplacé à la 69e, alors que son équipe était menée 1-2.

Au classement, Samsunspor est 7e avec 35 points, devant Alanyaspor et Konyaspor, respectivement 11e et 12e avec 28 et 27 points.

Turquie, 31e journée, 2e division L'Enseler Erokspor chute à Çorum (1-2). Entré à la 71e, Francis Nzaba a été expulsé à la 90e+7 après une altercation avec un remplaçant de Çorum, entré sur le terrain après le second but des locaux.

Ukraine, 20e journée, 1re division Le Polissya bat Kryvbas 2-0. Sans Borel Tomnadzoto, resté sur le banc.

Krudivka est tenu en échec par Veres-Rivne (0-0). Sur le banc au coup d'envoi, Faites-Prévu Makosso n'est pas entré en jeu.

Camille Delourme

HOMMAGE

Marien Ngouabi, 49 ans déjà

Le Parti congolais du travail (PCT) a commémoré, le 18 mars, les 49 ans de la disparition de son président fondateur, Marien Ngouabi, dans un contexte marqué par la réélection de son « digne continuateur », Denis Sassou N'Guesso, à la magistrature suprême.

En signe de souvenir du 49e anniversaire de la disparition du président Marien Ngouabi, le 18 mars 1977, le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a déposé une gerbe de fleurs au mausolée éponyme, en présence de nombreux cadres et militants du parti, surtout ceux de la fédération de Brazzaville, ainsi que des parents et amis de l'ancien chef de l'Etat. Placée sur le thème « Camarades militants, cadres et dirigeants du Parti congolais du travail, honorons la mémoire de l'immortel Marien Ngouabi en réaffirmant notre soutien indéfectible au très grand camarade Denis Sassou N'Guesso, dans la marche accélérée vers le développement du Congo », cette commémoration s'est déroulée dans un moment particulier de l'histoire politique du Congo.

Selon Pierre Moussa, le président Marien Ngouabi était le fondateur du PCT qui reste jusqu'aujourd'hui le plus grand parti au niveau national. « Il a marqué un cap et a disparu dans des conditions tragiques que chacun connaît. Il est normal que le jour anniversaire de sa disparition, que nous venons lui rendre hommage au



Le secrétaire général du PCT saluant la famille de l'ancien président/DR

nom des militants, au nom du parti, et aussi au nom du peuple congolais. Le président Marien Ngouabi est parti sans être parti, nous le rassurons d'abord, parce que nous continuons son œuvre, nous revitalisons son parti qui est

aujourd'hui dans un contexte pluraliste, démocratique, plus fort que jamais. Donc nous le maintenons non seulement en vie, mais nous faisons en sorte que le message du président Marien Ngouabi demeure vif et ne meurt jamais », a

déclaré Pierre Moussa.

La commémoration de l'an 49 de la disparition du président Marien Ngouabi intervient au lendemain de la publication des résultats provisoires de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars, qui donnent le

président sortant, Denis Sassou N'Guesso, large vainqueur dès le premier tour avec 94, 82 % de suffrages exprimés. « En effet, l'anniversaire d'aujourd'hui intervient dans un contexte dominé par la victoire de son digne continuateur à la présidence de la République. Je crois que chacun a entendu le message du président réélu, a entendu son projet de société, il l'a commenté en des termes très simples. Qu'est-ce qu'il a dit en réalité ? Que nous avons pris un certain retard, bien qu'on ait beaucoup fait, nous devons rattraper ce retard et faire encore plus. C'est cela, l'accélération », a commenté le secrétaire général du PCT. C'est ainsi qu'il a déclaré mission accomplie pour le président candidat lui-même, pour le PCT et pour la Majorité présidentielle. « Nous pensons que c'est vraiment au grand bonheur du peuple congolais. Nous avons voulu éviter les aventures, l'inexpérience, l'apprentissage en cours de vol. Donc, nous avons agi, je crois, dans l'intérêt du peuple, qui l'a vite compris d'ailleurs, lui-même », a conclu Pierre Moussa.

Parfait Wilfried Douniama

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La coordination nationale des observateurs fait état d'un scrutin apaisé

La coordination nationale de l'observation des élections a présenté, au cours d'une assemblée générale, le 18 mars à Brazzaville, son rapport de suivi du déroulement de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars. Elle a relevé un scrutin transparent et apaisé sur toute l'étendue du territoire national.

Sous la supervision du commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, la coordination nationale avait déployé des observateurs pendant la période électorale dans tous les quinze départements du pays. Elle a rapporté le bon déroulement de l'élection présidentielle, dans un climat de paix et de sérénité sur l'ensemble du territoire national.

Les observateurs ont évalué, en premier lieu, la campagne électorale qui a connu, selon eux, une liberté totale d'affichage, l'organisation des meetings sans heurts et l'implication des médias publics et privés. Les carnivals ont été organisés, ont-ils constaté, sans incident majeur par tous les candidats. La coordination nationale de l'observation des élections a aussi remarqué une forte collaboration entre toutes les institutions chargées de l'organisation et du contrôle des élections. « La campagne a donné la preuve de l'enracinement progressif de la culture de paix et de la démocratie dans notre pays », a indiqué le commissaire aux libertés publiques

du Comité de suivi, rapporteur de la coordination nationale des observateurs, Emile Aurélien Bongouandé.

Après cette phase, l'attention s'est tournée vers le déroulement effectif du scrutin des 12 et 15 mars. Elle a relevé une bonne collaboration entre la Commission nationale électorale indépendante, la force publique ainsi que les observateurs nationaux et internationaux. La coordination a indiqué que les bureaux de vote ont généralement ouvert entre 7h et 10h, avec une disponibilité de matériel électoral dans la majorité des centres et un affichage des listes parfois marquée par de légers retards. Si l'affluence des électeurs est restée moyenne en matinée, elle s'est intensifiée en fin de journée dans les grandes villes, le tout dans le respect du secret de vote et du principe de la ville morte. Les observateurs ont déploré, par ailleurs, l'absence des délégués de certains candidats dans les centres et bureaux de vote. Nonobstant le bilan globalement satisfaisant, les observateurs ont suggéré plusieurs axes d'amélioration, entre autres, la réforme



Des observateurs de la coordination nationale/Adiac

du système actuel de production et de distribution de la carte d'électeur; le renforcement sans cesse renouvelé des capacités de tous les membres des bureaux de vote; l'établissement plus efficace des listes électorales. Ils proposent aussi la mise à dispo-

sition en temps utile des moyens financiers et matériels aux observateurs nationaux pour leur permettre d'accomplir avec efficacité les missions qui leur incombent.

Dans son mot de clôture, le commissaire général du Comité

de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, a encouragé les observateurs à continuer de s'informer et de se préparer afin qu'ils soient meilleurs lors des prochaines élections.

Jean Pascal Mongo-Slyhm